

**Projet d'activités préventives auprès
de jeunes décrocheurs**

**Rapport d'évaluation
Année 2010-2011**

Réalisé par :

Ysabel Provencher, professeure à l'École de service social de l'Université Laval

Daniel Turcotte, professeur à l'École de service social de l'Université Laval

Julie Tremblay-Roy, étudiante à la maîtrise à l'École de service social de l'Université Laval

**Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes
et des familles à risque (JEFAR)**

Université Laval

2012

Le présent document n'est disponible qu'en version électronique à l'adresse suivante:
www.jefar.ulaval.ca

**Centre de recherche JEFAR
Pavillon Charles-De Koninck
1030, ave des Sciences-humaines
Bureau 2458
Québec (Québec) G1V 0A6**

**Téléphone : (418) 656-2674
Télécopieur : (418) 656-7787
Courriel : jefar@jefar.ulaval.ca**

**ISBN : 978-2-89497-092-8
Dépôt légal : 3^e trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Québec**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I- LE PROJET D'ACTIVITÉS PRÉVENTIVES	2
1.1- LES OBJECTIFS DU PROJET	3
1.2- LES RESSOURCES ENGAGÉES DANS LE PROJET	4
1.3- L'ÉVALUATION DU PROJET	5
2- PROFIL DES PARTICIPANTS	7
2.1- NIVEAUX DE SCOLARITÉ	7
2.2- LIEUX, MODES ET DURÉE DE RÉSIDENCE	8
2.3- NIVEAUX ET SOURCES DE REVENUS	11
2.4- OCCUPATION	13
3- IMPLANTATION ET DÉROULEMENT DU PROJET	16
3.1- AUBERGE L'AUTRE CARTIER	16
3.2- COOPÉRATIVE VALLÉE BRAS-DU-NORD	17
3.3- ACTION PLANS D'EAU PLEIN AIR.....	18
4- APPRÉCIATION DU PROJET	19
5. RÉSULTATS OBTENUS.....	24
5.1- OBJECTIF 1: SENSIBILISER LES PARTICIPANTS AUX CONSÉQUENCES NÉFASTES DE L'USAGE DE DROGUES ILLICITES	25
5.2- FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES VISANT L'ADOPTION D'UN MODE DE VIE SAIN CHEZ LES PARTICIPANTS	30
CONCLUSION.....	32
ANNEXES.....	33
A1. SOMMAIRE DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION.....	33
A2. RECOMMANDATIONS.....	34
BIBLIOGRAPHIE	36

Introduction

Le présent rapport fait état de la mise en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs poursuivis durant la première année du projet « *Activités préventives auprès des jeunes décrocheurs* », déployé auprès de trois cohortes de jeunes engagés comme travailleurs au sein d'organismes d'insertion (plateaux de travail) ou qui résident dans une ressource d'hébergement temporaire pour jeunes en difficulté sur le territoire de la MRC de Portneuf entre les mois d'octobre 2010 et novembre 2011. La première partie du rapport est consacrée à la présentation du projet, tandis que les deuxième et troisième parties traitent de la clientèle rejointe ainsi que de l'implantation du projet et du déroulement des activités. L'évaluation du processus et des résultats obtenus au cours de cette première année d'expérimentation composent les quatrième partie et cinquième du document. Compte-tenu des données disponibles dans le cadre de la toute première année d'expérimentation du projet, les résultats de l'évaluation font autant référence au bilan de l'implantation du projet qu'à la mesure des résultats obtenus en fonction des objectifs de départ.

I- LE PROJET D'ACTIVITÉS PRÉVENTIVES

Le projet dont il est question dans le présent rapport a été mis sur pied par Concert'Action Portneuf, issu d'une coalition d'organismes et d'institutions vouées au développement des jeunes sur le territoire de la MRC de Portneuf. Concert'Action Portneuf assure la mise en place, la coordination, le support et l'évaluation d'activités, de services, de formations et de programmes d'intervention relatifs à diverses problématiques jeunesse, notamment dans le domaine de la toxicomanie. Le projet « *Activités préventives auprès des jeunes décrocheurs* » est financé par le Fond des Initiatives Communautaires de la Stratégie fédérale nationale antidrogue et s'étale sur 34 mois, de juin 2010 à mars 2013. Il est axé sur la réalisation d'activités de prévention de la toxicomanie auprès de jeunes du territoire de la MRC de Portneuf, âgés de 16 à 24 ans aux prises avec de multiples problématiques qui limitent leur intégration sociale et professionnelle, en particulier celles liées à leur consommation de drogues et d'alcool.

Le programme d'activités s'adresse à des groupes de jeunes et de jeunes adultes déjà engagés dans des programmes d'insertion en emploi (plateaux de travail) ou qui sont clients d'organismes locaux d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit donc de jeunes aux parcours fragilisés les mettant en situation ou à risque d'exclusion sociale. Le projet d'activités préventives auprès des jeunes décrocheurs s'adresse donc à une clientèle déjà inscrite dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dans l'une des quatre organisations partenaires du projet situées sur le territoire de la MRC de Portneuf.

1.1- Les objectifs du projet

Le projet s'appuie globalement sur le postulat à l'effet que le développement de compétences personnelles et l'adoption de nouvelles habitudes associées à un mode de vie plus sain favorise les capacités des jeunes adultes à faire face aux pressions du milieu et plus largement, favorise leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif général du projet consiste à amener les jeunes participants à modifier leurs activités de consommation de drogues et d'abus d'alcool en proposant des expériences nouvelles, axées entre autre sur des activités de plein air comme alternatives aux comportements de consommation. Les résultats escomptés du projet sont les suivantes :

- Réduction des habitudes de vie néfastes et des habitudes de consommation de drogues et d'abus d'alcool.
- Adoption d'un mode de vie plus sain (habitudes de vie, relations sociales..).
- Amélioration de l'Image de soi des jeunes participants
- Transformation des habitudes sociales liées aux activités d'emploi (gestion du temps, absentéisme, savoir-vivre).
- Engagement effectif dans la planification d'un projet personnel de vie favorisant l'insertion durable en emploi.
- Augmentation du degré de confiance face au marché du travail,
- Amélioration des relations et interactions avec l'autorité en général.
- Amélioration des capacités d'intervention en matière de prévention auprès des jeunes à risque pour l'ensemble des intervenants jeunesse de la MRC de Portneuf.

Enfin, le projet comporte trois volets, chacun étant orienté vers un objectif et des résultats spécifiques :

1. Sensibiliser les participants aux conséquences néfastes de l'usage de drogues illicites.
2. Favoriser la mise en œuvre de stratégies visant l'adoption d'un mode de vie sain chez les participants.
3. Développer l'expertise des intervenants jeunesse de Portneuf en matière de lutte à la consommation de drogues illicites chez les jeunes du territoire.

1.2- Les ressources engagées dans le projet

Le programme d'activités se réalise au sein de quatre organisations : la coopérative de solidarité Vallée bras du Nord, et trois organismes communautaires que sont Actions Plans d'eau Plein Air, l'auberge l'Autre Cartier et le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf. Les deux premières organisations sont des entreprises d'insertion en emploi et gèrent deux programmes d'emploi que sont les plateaux de travail. Les deux autres organisations offrent respectivement des services d'hébergement et d'accompagnement pour l'insertion en emploi. Les deux entreprises d'insertion en emploi contribuent financièrement au projet en plus d'inclure la présence, sur les lieux de travail, des personnes-ressources du projet d'activités préventives, facilitant ainsi leurs interactions avec la clientèle visée par le projet.

Enfin, deux intervenants psychosociaux ainsi qu'une personne-ressource vouée à la coordination du projet composent l'équipe de travail. Chaque intervenant est associé à une entreprise d'insertion (Vallée Bras-du-Nord ou Action Plans d'Eau Plein Air), et la personne chargée de la coordination supervise leur travail en plus d'être responsable des relations avec les partenaires et d'appuyer les initiatives mises de l'avant par les jeunes dans le cadre de l'expérimentation.

1.3- L'évaluation du projet

Trois préoccupations sous-tendent l'évaluation du projet: (1) produire une information qui pourra être utilisée pour ajuster le programme au besoin en cours de route, (2) établir dans quelle mesure il produit les résultats attendus et (3) développer des outils qui pourront être utilisés par les intervenants au terme du projet. La stratégie d'évaluation porte sur les deux aspects du processus et des résultats de l'expérimentation. Un rapport d'évaluation est produit après chacune des trois années d'opération du projet, suivi d'un rapport global d'évaluation au terme de l'expérimentation, prévue à l'automne 2013.

En tout, 15 instruments de cueillette ont été élaborés pour conduire l'évaluation de processus et l'évaluation des résultats obtenus par le projet (voir Annexe 1 *Sommaire de la démarche d'évaluation*). Les instruments liés à l'évaluation du processus, essentiellement qualitatifs, prennent la forme de guide d'entrevues auprès des responsables des quatre organisations où se déroulent les activités du projet, auprès des intervenants directement engagés dans le projet et auprès des participants eux-mêmes (appréciation du fonctionnement, des activités, etc.). L'évaluation des résultats quant à elle repose essentiellement sur les données obtenus au moyen de trois questionnaires administrés en début et en fin de projet et portant notamment sur les connaissances des effets de la consommation de drogues, sur les comportements de consommation d'alcool et de drogues et sur les conduites (comportements alimentaires, activités physiques et activités de loisirs) des participants. Les questionnaires que nous avons élaborés pour l'évaluation des résultats sont principalement inspirés des instruments utilisés dans les études de Landry, Lamarche, Boilard et Nadeau (1994), de Varis, Lefebvre et Grant (2005), du Centre québécois de lutte aux dépendances (2006) de même que deux enquêtes récentes de Santé Canada (2007) sur la toxicomanies et de Statistique Canada (2009) sur les enfants et les jeunes.

L'évaluation est menée sous la responsabilité de Ysabel Provencher et Daniel Turcotte, professeurs à l'École de service social de l'Université Laval et chercheurs au Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque, assistés de Julie Tremblay-Roy, étudiante à la maîtrise en service social à l'Université Laval. L'évaluation a pour but de produire des connaissances sur le degré d'atteinte des objectifs du projet et sur les éléments y ayant contribué. Elle a également pour objectif d'identifier les obstacles qui ont pu nuire à la réalisation du projet « *Activités préventives auprès des jeunes décrocheurs* ». En outre, les différents outils d'évaluation élaborés dans le cadre de ce projet pourront sans doute être utiles dans l'avenir pour évaluer de futures activités préventives sur le territoire.

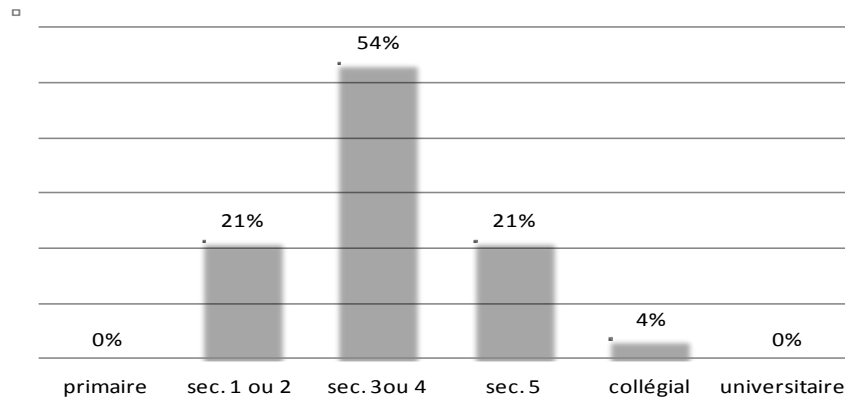
2- PROFIL DES PARTICIPANTS

Vingt-huit jeunes ont été rejoints par le programme d'activités préventives durant la première année du projet et la majorité d'entre eux (82 %) sont de sexe masculin. Douze d'entre eux travaillaient dans les entreprises d'insertion (Coop Vallée Bras du Nord et Action Plans d'eau Plein Air) et 16 autres étaient résidents de l'auberge L'Autre Cartier sur le territoire de la ville de Donnacona. L'âge des participants au moment de leur entrée dans le programme varie entre 15 et 30 ans, pour un âge moyen de 20 ans et trois mois, ce qui correspond à la clientèle visée par Concert'Action Portneuf (16-24 ans), malgré la présence de quelques participants plus âgés.

2.1- Niveaux de scolarité

Tel qu'illustré ci-dessous (figure 1), au moment du projet, plus des trois-quarts des participants au projet (78 %) détiennent un niveau de scolarité inférieur au secondaire 5, et un seul participant détient un niveau de scolarité collégial (4 %). Un peu plus d'un participant sur cinq (21%) détient un niveau de scolarité équivalent au cinquième secondaire. C'est donc dire que le projet rejoint une clientèle de jeunes adultes peu scolarisés.

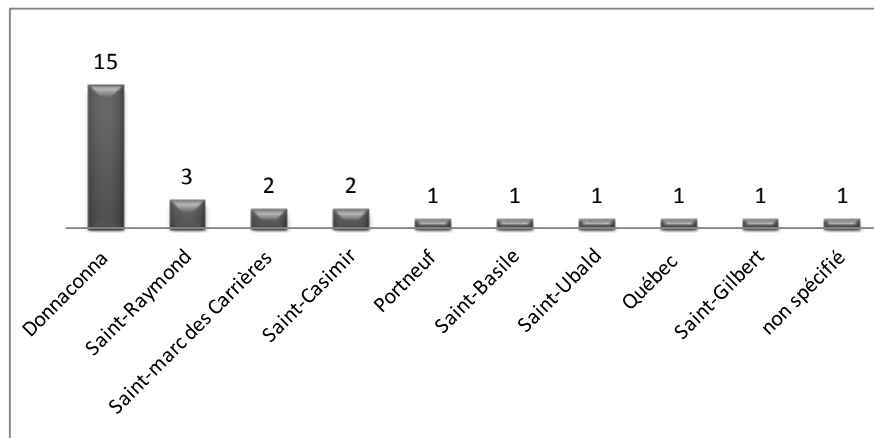
Figure 1. Dernier niveau de scolarité atteint



2.2- Lieux, modes et durée de résidence

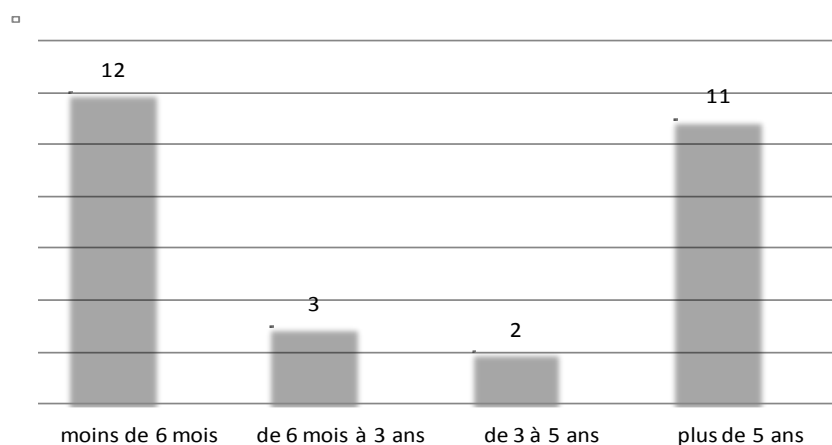
La majorité des jeunes rejoints par le programme sont originaires des régions de Québec et de Portneuf. Au moment du déroulement du projet, plus de la moitié des participants résident dans la municipalité de Donnacona et les autres vivent dans les différentes municipalités de la MRC de Portneuf, mis à part une personne résidant à Québec (c.f : figure 2). Ainsi, le projet d'activités préventives rejoint des jeunes répartis sur l'ensemble du territoire visé.

Figure 2. Lieu de résidence au début de la participation

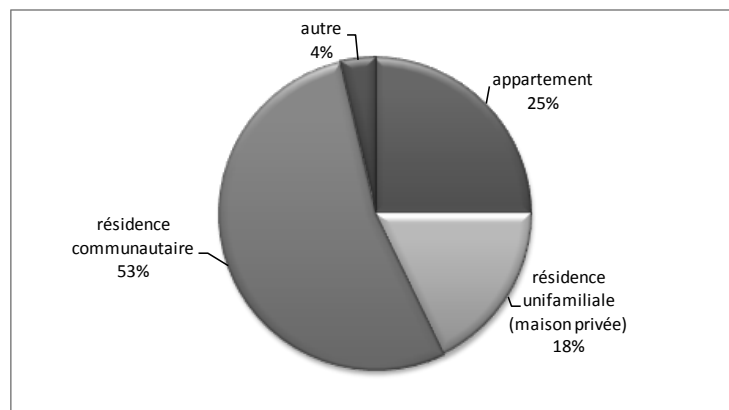


Par ailleurs, les données de la figure 3 font voir que de quatre jeune sur dix inscrits au projet résident depuis moins de six mois dans une même municipalité alors qu'une partie presque équivalente y réside depuis plus de cinq ans. Sans doute la prise en compte du lieu de résidence pour les jeunes participants desservis par l'auberge l'Autre Cartier explique en partie ces résultats; il s'agit d'un lieu résidence non permanent en soi, ce qui a pour effet d'augmenter la proportion de ceux et celles ayant indiqué une durée de résidence inférieure à six mois.

Figure 3. Durée de résidence des participants au début de la participation

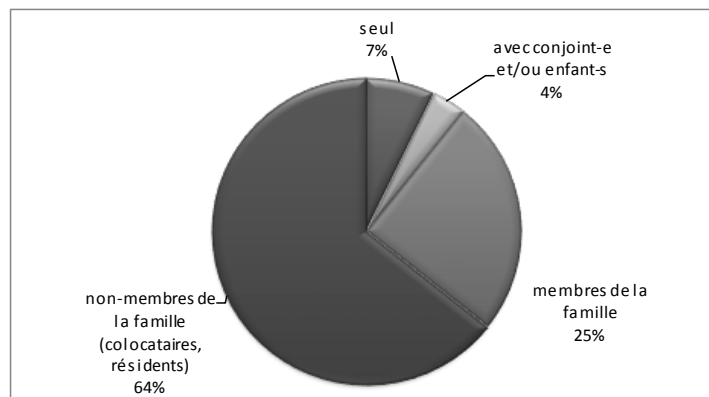


Les figures 4 et 5 quant à elles permettent d'en apprendre un peu plus sur le type d'habitation au sein desquelles vivent les participants au projet. Ainsi, plus de la moitié des participants vivent dans une résidence communautaire (53 %), comparativement à un participant sur quatre (25 %) vivant en location dans un appartement conventionnel, 18% (5 participants) dans une résidence unifamiliale privée et un participant dans un autre type de résidence (4%) (c.f : figure 4).

Figure 4. Type de résidence

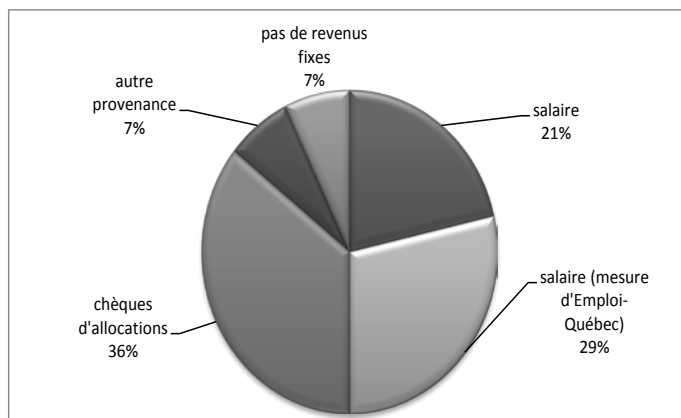
Par ailleurs, les données de la figure 5 illustrant le mode de résidence montrent que plus de six participants sur dix partagent un lieu de résidence avec des personnes extérieures à la famille, tandis qu'un participant sur quatre (25 %) réside avec un ou plusieurs membres de sa famille autre que son conjoint ou ses enfants, ce qui est le cas notamment de certains participants habitant chez leurs parents. Seulement un participant (4%) vit avec conjoint.e et/ou enfant.s et deux participants (7%) ont déclaré vivre seuls. Bien entendu, la présence d'une grande proportion des participants vivant en résidence communautaire et partageant le logis avec des personnes non-apparentées s'explique par le fait que 16 participants sur les 28 rejoints par le projet d'activités préventives étaient résidents à l'auberge communautaire l'Autre Cartier au moment du projet.

Figure 5. Mode de résidence



2.3- Niveaux et sources de revenus

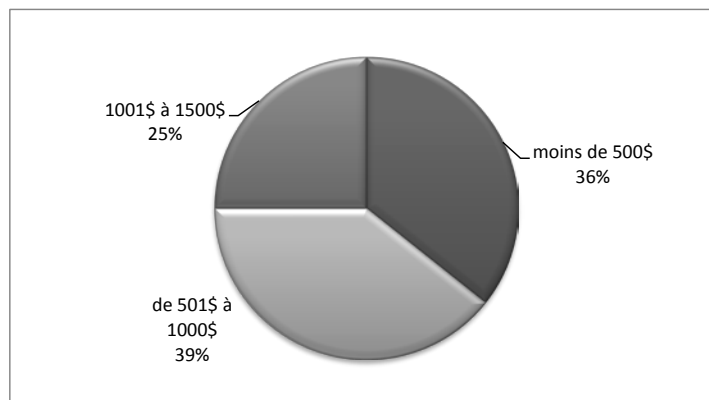
Les données récoltées sur le revenu des participants mettent en lumière une diversité plutôt relative des sources de revenu des individus. En effet, les revenus de tout près de deux participants sur trois proviennent de transferts gouvernementaux, sous forme d'allocations (36%) ou de revenus de salaires/suppléments d'allocation (29 %) versés dans le cadre de la participation à une mesure active d'emploi comme les plateaux de travail. Un peu plus d'un participant sur cinq (21%) dispose de revenus provenant d'un emploi salarié et quatre participants ont déclaré n'avoir soit pas de revenus fixes ou disposer de revenus provenant d'une autre source que les paiements de transferts ou l'emploi salarié (14% du total des participants), ce qui témoigne d'un degré certain de marginalité de la clientèle rejointe par le projet.

Figure 6. Source de revenu

La figure 7 fait état des montants mensuels dont disposent les participants rejoints par le projet, lesquels se répartissent en trois groupes. La plus grande proportion des jeunes (39 %) dispose d'un revenu annuel variant entre 6 012\$ et 12 000\$, suivi d'une proportion presque équivalente (36 %) qui dispose de moins de 6000 \$ par année. Enfin, un participant sur quatre dispose d'un revenu annuel de 12 001\$ à 18 000\$ par année. Aucun des participants au projet n'a déclaré disposer de plus de 1 500\$ par mois (18 000\$ par an). Autrement dit, trois participants sur quatre rejoints par le projet disposent d'un revenu annuel situé sous le seuil de faible revenu avant impôt établi à 12 019\$¹. De ce fait, si on exclut les jeunes résidant au domicile parental, le projet d'activités préventives rejoint une majorité de jeunes et de jeunes adultes en situation de précarité importante.

¹ Il s'agit du seuil de faible revenu après impôt tel que définis par Statistique Canada pour les personnes vivant seules dans les agglomérations de moins de 30 000 habitants.

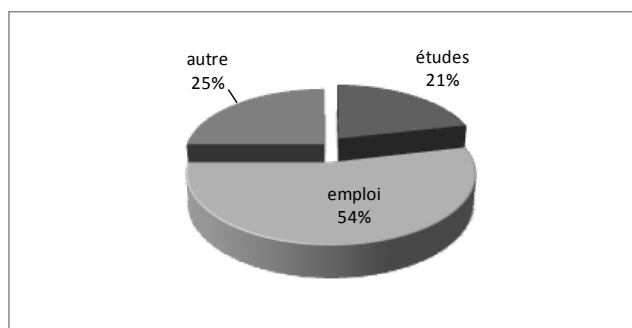
Figure 7. Revenu mensuel disponible



2.4- Occupation

Comme démontré à la figure 8, plus de la moitié des jeunes rejoins par le projet sont engagés dans des activités d'emploi (54%). Il s'agit notamment de ceux associés aux plateaux de travail des organismes d'insertion, partenaires et lieux d'expérimentation du projet. Six autres participants (21%) ont déclaré être majoritairement aux études et sept autres (25%) ont déclaré n'être ni aux études ni en emploi.

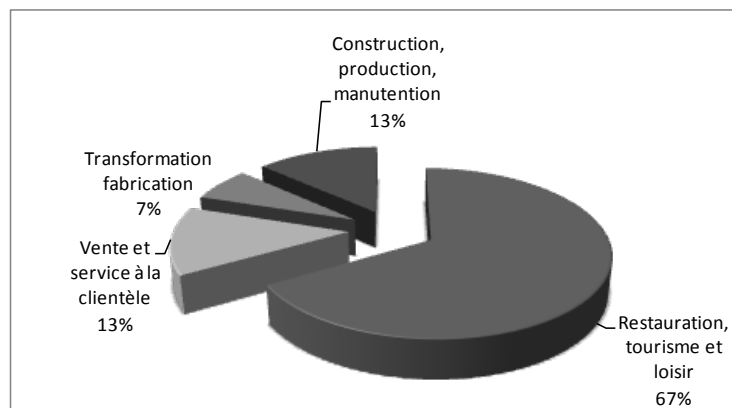
Figure 8. Occupation principale



Les jeunes ayant déclaré être principalement aux études se répartissent à part égales au sein des deux réseaux de l'éducation des adultes et de l'enseignement secondaire régulier. Considérant que le projet d'activités préventives vise d'abord les décrocheurs, il faut sans doute considérer ces données avec une certaine circonspection, dans la mesure où les jeunes qui fréquentent un établissement d'enseignement régulier le font à temps complet, ce qui demeure possible, par exemple, pour les participants résidant à l'auberge L'Autre Cartier, qui pourraient, dans ce cadre, être étudiants à temps complet. À ce moment, le projet les rejoindrait davantage à titre de clientèle à risque de décrochage qu'à des jeunes qui ont décroché de l'école régulière. Quant aux jeunes qui ont déclaré être principalement en emploi, près des trois-quarts d'entre eux (74%) occupent un emploi saisonnier, occasionnel ou contractuel, et 26 % ont déclaré occuper un emploi permanent. Enfin, 27 % ont un régime d'emploi à temps partiel comparativement à 73 % bénéficiaires d'un régime d'emploi à temps plein.

La figure 9 ci-dessous permet d'en apprendre davantage sur les domaines d'activités dans lesquels les participants en emploi exercent leurs activités de travail. Ainsi, plus de six participants sur dix (67 %) œuvrent dans le secteur de la restauration, du tourisme et du loisir. Treize pour cent œuvrent respectivement dans le domaine de la vente et des services à la clientèle et de la construction, production, manutention, tandis que seulement 7 % des participants exercent leurs activités de travail dans le secteur de la fabrication et transformation.

Figure 9. Domaine d'activité



3- IMPLANTATION ET DÉROULEMENT DU PROJET

Le projet d'activités préventives pour les jeunes décrocheurs a débuté en octobre 2010. L'automne a été consacré à la structuration du projet et à l'élaboration des objectifs spécifiques d'intervention. C'est au cours de cette période que furent élaborés le devis d'évaluation et les instruments de mesure associés. Le projet a été officiellement présenté aux autres organisations jeunesse sur le territoire, notamment celles réunies autour de la table d'action préventive jeunesse (TAPJ). L'hiver 2011 a été consacré à l'engagement du personnel (pour les plateaux de travail) et à la planification des activités du projet (guide d'activité et canevas, outils d'intervention). Le projet s'est implanté comme prévu, en février 2011 pour l'organisme L'autre Cartier et au cours du printemps 2011 pour les jeunes des plateaux de travail, en rencontrant toutefois certaines difficultés. Ainsi, dans la mesure où le projet s'insère et se déroule dans des organisations et de façon parallèle à des activités se déroulant au sein de ces organisations, l'arrimage avec les activités prévues du projet s'est avéré quelquefois un peu plus complexe. Au fur et à mesure de l'implantation, il devenait difficile par moment de départager ce qui relevait du projet d'activités préventives mis sur pied par Concert'Action Portneuf et ce qui relevait plutôt des activités régulières des organisations d'appartenance des participants et servant de lieux d'expérimentation des activités du projet.

3.1- Auberge L'Autre Cartier

Les activités du projet ont débuté le 1^{er} février 2011 dans cet organisme. Ce fut un début plutôt graduel, puisque l'organisme menait en même temps une campagne de promotion et de valorisation de ses activités au sein de la communauté. Par ailleurs, les activités réalisées à l'auberge L'Autre Cartier

entre le mois de mars et le mois de juillet 2011 furent essentiellement des activités de jeux en groupe, plus ou moins spontanés (*Tag ball*, soirée Meurtre et mystère, jeu de Jungle Speed, parties de hockey, compétitions de jeux vidéo, etc.). Étant donné le contexte de vie qu'est l'Autre Cartier, des interventions spontanées sont souvent plus appropriées. En effet, il s'agit d'un milieu de vie, où la plupart des jeunes ont une activité durant le jour (école, emploi, recherche d'emploi etc.) et qui est volontaire. Les activités de groupe sont le plus souvent mises sur pied de façon spontanée lorsque l'intervenant constate que plusieurs jeunes sont présents au même moment.

Diverses corvées ont été réalisées comme du défrichage sur une ferme agricole, une corvée d'aide chez un producteur agricole, et du nettoyage à l'église de Donnacona. Un atelier sur le thème de la violence a été offert au moyen de l'enseignement de techniques d'auto-défense. Le projet majeur fut sans doute l'aménagement d'un jardin communautaire derrière le magasin d'alimentation *Maxi*.

3.2- Coopérative Vallée Bras-du-Nord

Les activités du projet ont débuté en mai 2011 et s'ajoutaient ou prenaient place à l'intérieur des activités de travail (développement et entretien de pistes de vélo de montagne) des participants engagés dans les plateaux de travail. Une activité d'accueil et de présentation de l'équipe a eu lieu en juin 2011. Des rencontres ont été organisées de façon régulière avec la participation de diverses organisations, dont l'association coopérative d'économie familiale (ACEF), le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve et le centre d'orientation professionnelle la Croisée de même que des ateliers de discussion sur des thèmes variés (ex : le travail et l'emploi, la motivation, l'éthique et la

responsabilité, etc.) Un atelier de travail a été réalisé autour du montage et de l'assemblage d'un meuble accompagné d'un échange avec l'artisan.

Enfin, l'activité majeure fut la planification, la préparation en équipe d'une expédition de cinq jours dans la pourvoirie de la Seigneurie du Triton dans la région de la Mauricie.

3.3- Action Plans d'Eau Plein Air

Les activités ont débutées au même moment qu'à la coopérative de solidarité et prenaient place là aussi dans le cadre des activités de travail des participants engagés dans les plateaux de travail. Plusieurs activités réalisées par les participants engagés à la coopérative l'ont aussi été par les participants à Action Plans d'eau Plein Air, dont l'expédition de cinq jours en Mauricie et les rencontres avec les personnes-ressources de l'ACEF, du centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve et du Centre de la Croisée. Se sont ajoutées des activités de loisirs diverses (Kart à pédale, dîner BBQ, jeux de Volley-ball, pêche en canot et Kayak. Des tâches hebdomadaires ont été accomplies par les participants relativement à l'entretien des sites de camping, en plus des travaux de finition d'un chalet, de fabrication de meubles en plus de la construction d'une rampe et d'une piste d'hébertisme. Les participants du projet à Action Plan d'eau Plein Air ont également collaboré à l'entretien des sites gérés par le Comité d'aménagement des lacs de Saint-Alban (CALSA).

4- APPRÉCIATION DU PROJET

Les données portant sur l'appréciation du projet ont été récoltées auprès des intervenants et des partenaires du projet, ce que nous considérons par ailleurs dans l'ordre normal des choses pour une première année d'expérimentation. Nous nous attendons à obtenir davantage de résultats auprès des participants au cours des deuxième et troisième années du projet.

Un des constats qui se dégage de l'examen du déroulement des activités de cette première année d'expérimentation est lié à la difficulté d'extraire ce qui, dans les activités et interventions réalisées, tient véritablement du projet, dans la mesure où les trois organisations au sein desquelles celui-ci s'est inséré sont également vouées à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, et de ce fait, poursuivent des objectifs en partie similaires à ceux du projet. Or, nous pouvons considérer qu'il s'agit là davantage d'une force que d'une faiblesse. D'une part, les données sur les caractéristiques socioéconomiques des participants montrent que ces derniers se retrouvent clairement en situation de précarité. Le projet « *Activités préventives auprès de jeunes décrocheurs* » rejoint donc effectivement des participants correspondant à la clientèle visée, ce qui est une force en soi, considérant que de façon générale, de nombreux programmes et activités d'intervention arrivent difficilement à rejoindre les clientèles à risque (Laventure, Boisvert et Besnard, 2010). Par ailleurs, le projet rejoint des jeunes en situation de précarité justement parce qu'il se déroule dans des organisations dont le mandat au départ est de répondre aux besoins de cette même clientèle. Il n'est donc pas surprenant que, dans la réalité de l'action sur le terrain, il soit devenu difficile de départager ce qui relève de l'intervention du projet ou de l'intervention de l'organisation au sein de laquelle celui-ci prend place. L'arrimage de l'action des organisations en place et du projet d'intervention laisse cependant présumer un apport supplémentaire d'activités et de réflexions auprès des jeunes participants.

Parmi les aspects positifs du projet « *Activités préventives auprès de jeunes décrocheurs* », les responsables des organismes partenaires du projet, notamment ceux dans les entreprises d'insertion ont souligné que la présence d'un intervenant est très aidante. L'intervenant associé au projet « *Activités préventives* » et le coordonnateur de l'entreprise d'insertion ont des rôles et des responsabilités très différents mais se complètent dans leurs interventions visant l'insertion socioprofessionnelle, et les effets de leur intervention respective s'en trouvent optimisés. Par exemple, la discipline peut être assumée par le coordonnateur et l'intervenant du projet pourra faire un suivi à ce sujet avec un participant. De plus, étant celui qui supervise les chantiers de travail, le coordonnateur ne peut se permettre d'être totalement disponible pour un participant lorsqu'une situation se produit, tandis que l'intervenant du projet peut y consacrer davantage de temps. De même, selon les intervenants et les responsables des organismes, l'ajout d'un l'intervenant associé au projet est également important pour l'échange d'expertise, car il s'agit d'une clientèle avec des problématiques variées où différentes techniques et connaissances peuvent s'avérer fort utiles. De plus, comme le lien avec les jeunes est un aspect important de la réussite de leurs démarches, la présence de l'intervenant associé au projet permet d'accorder beaucoup plus de temps aux participants, de leur offrir un meilleur encadrement. De plus, le fait d'avoir deux intervenants associés au projet (un intervenant FICSA et un coordonnateur de chantier) offre une possibilité plus grande pour les jeunes de développer des affinités avec l'une ou l'autre des personnes.

Grâce au projet, les deux entreprises d'insertion qui y sont associées ont développé davantage de relations de partenariat, ce qui, selon les intervenants rencontrés, est bénéfique puisqu'il favorise une intégration plus rapide des jeunes en plus de permettre l'échange d'expertise entre les intervenants. Enfin, la mise sur pied du projet a permis aux organismes partenaires de se procurer

du matériel sportif et de mettre en place certaines activités favorisant de saines habitudes de vie.

À ce sujet, certaines activités organisées dans le cadre du projet ont eu un impact plus significatif, comme l'activité organisée par le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve (CRUV), l'activité de Kart à pédales ainsi que l'expédition à la Seigneurie du Triton (uniquement fait par les jeunes inscrits sur les plateaux de travail).

La rencontre organisée par le centre de réadaptation Ubald-Villeneuve (CRUV) un organisme qui œuvre auprès des personnes présentant des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie ou de jeu pathologique a permis à l'organisme de se faire connaître et de promouvoir son offre de services. Les intervenants du projet considèrent que certains jeunes se sont sentis interpellés et ont bénéficié du fait d'avoir pu échanger et s'exprimer au sujet des drogues et de la toxicomanie. De même, une activité de Kart à pédale, qui simule l'ivresse au volant grâce à des lunettes spéciales a permis de sensibiliser les participants aux effets de l'alcool sur la conduite automobile. Les intervenants ont rapporté que les jeunes ont dit avoir apprécié l'activité et qu'ils ont été surpris de la perception que peut occasionner l'ivresse au volant.

Selon les intervenants rencontrés, les activités de loisirs actifs ont été appréciées des participants et leur ont semblé efficaces afin de faire comprendre l'importance de l'activité physique. Par exemple, lors de l'activité de volley-ball, certains ont joué du début à la fin et ont mentionné qu'ils ne se souvenaient plus des bienfaits d'être ainsi en action. Selon les intervenants, les participants démontrent souvent une certaine réticence à pratiquer une activité physique, mais expriment le plus souvent leur pleine satisfaction après l'avoir réalisée. De même, au fur et à mesure du déroulement du projet, de plus en plus d'activités sportives ont été organisées (vélo, marche, patinage, inscription à des cours d'arts martiaux).

En ce qui concerne les activités de loisirs, les entretiens menés auprès des intervenants nous ont permis d'en apprendre davantage sur l'expérimentation de nouvelles activités au cours du projet. Ainsi, certaines activités organisées dans étaient expérimentées pour la première fois par plusieurs participants et ont permis de découvrir le territoire (sentiers pédestres et de vélo, plans d'eau etc.) Les intervenants ont rapporté que plusieurs participants ont fait part de leur intention de refaire ces activités par eux-mêmes et avec leurs proches. Les intervenants ont fait part également d'une plus grande variété dans les activités de loisirs réalisées au fur et à mesure de l'avancement du projet. Ainsi, il y a eu des activités créatives, comme la musique, les arts plastiques et des activités de détente.

Certains aspects plus difficiles ont aussi été rapportés par les intervenants. Tel que mentionné précédemment, le projet « *Activités préventives auprès des jeunes décrocheurs* » se déploie dans le cadre des activités régulières d'organisations déjà en place et œuvrant auprès de la clientèle-cible du projet. Pour les intervenants associés au projet, il peut donc être difficile de s'imposer et de prendre sa place. De plus, un remplacement en cours de projet d'un des deux intervenants a entraîné un certain flottement dans le projet et une diminution du rythme des activités.

En ce qui concerne le déroulement des activités, les intervenants ont fait part de la difficulté de soutenir la motivation et l'intérêt des participants dans les activités plus passives du projet (présentations, discussion, activités en classe), ce qui n'est sans doute pas étranger au fait que certains jeunes montraient au départ peu de motivation dans la mesure d'insertion en emploi (plateau de travail) en accumulant la présence et les retards au travail.

Enfin, il est à noter que cette année, les entreprises d'insertion ont reçu moins de financement et ont pu engager moins de jeunes dans les plateaux de travail,

et par conséquent, moins de responsables de chantiers. Ainsi, quatre jeunes seulement ont participé au projet à Saint-Raymond (Vallée Bras-du-Nord) et la dynamique de groupe fut plus difficile à créer que s'ils avaient été huit ou neuf participants. De plus, étant donné le groupe plus restreint de participant, l'entreprise n'a pu embaucher qu'un seul coordonnateur de chantier comparativement à deux coordonnateurs durant les années antérieures. La différence s'est fait sentir, car le deuxième coordonnateur est utile pour le partage d'expertise et la complémentarité des approches. Il permet aussi une plus grande sécurité sur les chantiers de travail. Dans les faits, si l'intervenant du projet n'était physiquement présent sur le chantier, il ne restait que le coordonnateur avec le groupe. Comme le groupe se trouve majoritairement dans des sentiers éloignés, la sécurité n'est pas optimale. Les intervenants et les partenaires du projet ont aussi été confrontés à des attitudes plus difficiles des participants (absence, retard, consommation, non-respect des règles, etc.).

Quant aux instruments d'évaluation, les formulaires et questionnaires ont été jugés trop nombreux et semblent lourds pour les jeunes, selon les intervenants du projet. Sans doute ceci explique-t-il en partie le faible taux de réponse aux questionnaires destinés aux participants. Nous pensons toutefois qu'il faille réajuster les attentes des uns et des autres en regard de la compilation des données par les intervenants eux-mêmes (ex : inventaires des conduites alimentaires et pratiques de loisirs).

Enfin, à la lumière de l'expérience de la première année, les intervenants ont fait part de plusieurs propositions d'activités à refaire ou à mettre en place pour renforcer les effets attendus du projet. Ils ont également fait part de plusieurs recommandations concernant la planification et la conduite du projet. Ces éléments, même s'ils sont moins directement liés à l'évaluation comme telle, nous semblent pertinents pour la poursuite du projet (voir annexe 2 ; les recommandations des intervenants et autres partenaires du projet).

5. RÉSULTATS OBTENUS

Tel que mentionné précédemment, le projet visait plus particulièrement à :

- 1) Sensibiliser les participants aux conséquences néfastes de l'usage de drogues illicites;
- 2) Favoriser la mise en œuvre de stratégies visant l'adoption d'un mode de vie sain chez les participants;
- 3) Développer l'expertise des intervenants jeunesse de la MRC Portneuf en matière de lutte à la consommation de drogues illicites chez les jeunes du territoire.

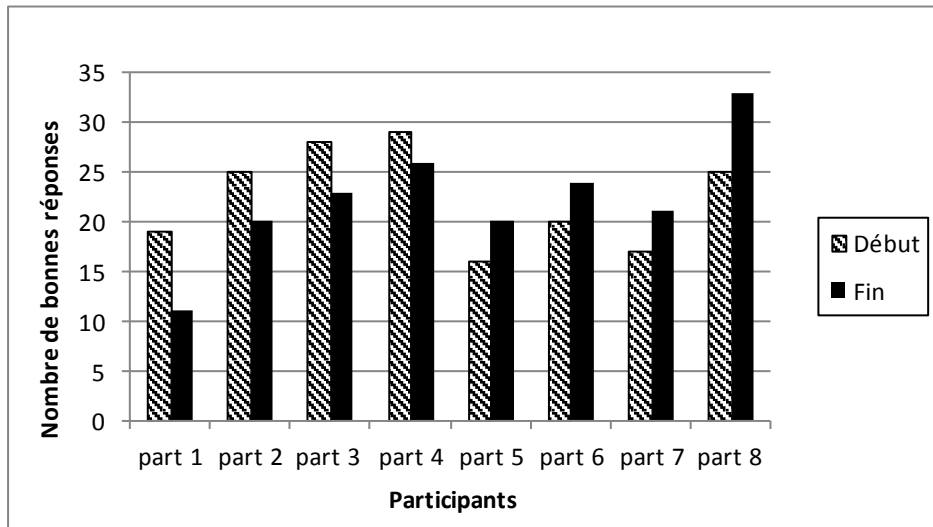
Les résultats présentés dans cette section s'appuient sur les données recueillies au moyen des instruments prévus au devis d'évaluation (voir Annexe 1: *Sommaire de la démarche d'évaluation*) et font référence aux deux premiers objectifs du projet actualisés au cours de cette première année d'expérimentation. Ces résultats demeurent partiels dans la mesure où tous les instruments n'ont pu être complétés par l'ensemble des participants tel que prévu au départ. Les résultats portant sur la mesure des changements relativement aux connaissances et à la consommation d'alcool et de drogues (objectif 1, instruments 9 et 10) sont issus de questionnaires administrés en début et en fin de projet auprès de huit participants seulement pour le questionnaire sur les connaissances et de neuf participants seulement pour le questionnaire sur la consommation de drogues. De même, les résultats obtenus sur la mise en œuvre de stratégies visant l'adoption d'un mode de vie sain (objectif 2, instrument 11) sont issus de données récoltées auprès de quelques participants seulement. Cependant, à certains endroits, nous avons pu compléter la présentation des résultats au moyen d'autres données qualitatives issues des entretiens menés auprès de différents intervenants impliqués dans le projet (instruments 2, 5 et 8).

5.1- Objectif 1: Sensibiliser les participants aux conséquences néfastes de l'usage de drogues illicites

Deux objectifs de résultats permettaient de pouvoir juger de l'atteinte de cet objectif de sensibilisation : 1) l'augmentation des connaissances relativement aux conséquences de l'usage des drogues et 2) la diminution de la consommation de drogues et d'alcool au terme du projet. Les données recueillies montrent une légère augmentation des connaissances sur les effets de l'usage des drogues à la fin du projet ainsi qu'une diminution de la fréquence de la consommation d'alcool et/ou de drogues par les participants. Les résultats obtenus concernant la diminution de la quantité de drogue ou d'alcool consommée sont plus mitigés, bien qu'on note une diminution marquée pour certains participants.

Ainsi, la moitié des répondants ayant complété le questionnaire sur les connaissances des effets de l'usage des drogues au début et à la fin du projet (4 participants) ont amélioré leurs connaissances avec quatre bonnes réponses de plus (3 participants) et huit bonnes réponses de plus (1 participant) à la seconde passation du test. Les quatre autres répondants ont quant à eux obtenu un moins bon score à la seconde passation avec de trois à huit erreurs de plus à la seconde passation du test que lors de la passation initiale. En somme, les résultats obtenus ne nous permettent pas de conclure que les participants ont accru leurs connaissances sur les conséquences de l'usage des drogues dans une proportion majoritaire à la fin du projet, mais on peut constater que la moitié des participants pour lesquels cette information est disponible ont augmenté leurs connaissances sur les effets de la consommation de drogues (c.f : figure 10).

Figure 10. Score des participants au questionnaire Mythes et réalités sur l'alcool et les drogue. Comparaison du taux de bonnes réponses en début et en fin de participation



Par contre, les résultats obtenus auprès de neuf participants concernant la fréquence de la consommation de drogues et d'alcool à la fin du projet, montrent clairement une diminution de la fréquence de la consommation pour cinq d'entre eux. Un participant déclare avoir complètement cessé sa consommation tandis que quatre autres rapportent consommer moins souvent au cours d'une semaine. La fréquence de la consommation est cependant demeurée la même pour quatre autres participants. En somme, à la fin du projet, une faible majorité des participants auprès desquels nous avons recueilli des données consomment moins souvent des drogues et/ou de l'alcool à la fin du projet qu'ils ne le faisaient au début (5 participants sur 9).

Par contre, la comparaison des données recueillies quant aux quantités d'alcool et de drogues ingérées lors de chaque épisode de consommation en début et en fin de projet montrent des résultats plus mitigés. Deux répondants ont rapporté une augmentation de la quantité consommée d'alcool à chaque épisode, passant d'une à quatre consommations au début à sept consommations et plus en fin de projet.

Quatre autres participants rapportent des quantités identiques d'alcool consommées par épisode au début et à la fin du projet et trois participants ont diminué la quantité d'alcool consommée par épisode, passant de sept consommations ou plus par épisode en début de projet, à une ou deux consommations en fin du projet, sinon aucune. La diminution, lorsqu'elle est rapportée est significative, mais elle ne concerne qu'une minorité de ceux ayant fourni des informations à ce sujet (3 répondant sur 9).

La comparaison des informations obtenues relativement à la consommation de différentes drogues au début et à la fin du projet montre d'abord une diminution des comportements de consommation de cannabis chez les participants. Ainsi, à la fin du projet deux participants ont diminué leur consommation de cannabis en général et deux autres participants ont complètement cessé leur consommation de produits du cannabis sur les lieux de travail, ce fait étant également corroboré par les données obtenues dans les entrevues auprès des intervenants.

Les changements observés relativement aux habitudes de consommation d'amphétamines, d'hallucinogènes et de cocaïne, pour leur part montrent plutôt un maintien, voire une augmentation de la consommation par les participants en dépit du projet.

En effet, les résultats font voir que les habitudes de consommation d'amphétamines de six des neuf participants ayant répondu au questionnaire est demeurée la même, tandis qu'elle a augmenté pour deux autres participants passant d'aucune fois dans la dernière année, à une à deux fois pour l'un et dix fois et plus pour l'autre. À l'inverse, un participant rapporte avoir cessé sa consommation, alors qu'elle était de dix fois et plus durant la dernière année au début de la participation. En ce qui concerne la cocaïne, à la fin du projet, six participants n'avaient toujours jamais consommé cette substance, un autre en a consommé une ou deux fois à la fin du projet et un autre a légèrement augmenté sa consommation passant de une ou deux fois à trois à cinq fois au cours de la

dernière année. Enfin, un participant a complètement cessé d'en consommer à la fin du projet. Finalement, les résultats portant sur la consommation d'hallucinogènes montrent que cinq des neuf participants n'ont pas modifié leurs habitudes, tandis que quatre autres consomment davantage en fin de projet; trois participants n'ayant jamais consommé ont consommé des hallucinogènes à la fin du projet et un quatrième participant a augmenté sa consommation, passant de une à deux fois dans l'année précédant le projet, à six à neuf fois en fin de projet.

Au-delà des questionnaires administrés aux participants pour mesurer les changements dans les habitudes de consommation, les entretiens menés auprès des intervenants du projet ont permis d'en apprendre davantage au sujet des modifications des comportements de consommation à la fin du projet. Tout d'abord, les intervenants rencontrés considèrent que la majorité des jeunes n'ont pas consommé et n'étaient pas en état de consommation sur les lieux de travail en fin de projet, alors que cela pouvait être dans leurs habitudes auparavant. En fait, les intervenants ont tous déclaré qu'une bonne partie des participants ont diminué leur consommation de drogues durant le projet même si les résultats obtenus aux questionnaires montrent le maintien d'une consommation élevée (plusieurs fois par jour pour certains participants).

Par ailleurs, certains intervenants sont d'avis qu'un changement majeur d'attitude s'est effectué au plan de la prise de conscience et de l'attitude des participants face à la drogue. Les intervenants ont été nombreux à rapporter une certaine prise de conscience par les jeunes des effets possibles de leur consommation dans leur vie à la fin du projet. Par exemple, les intervenants rapportent que trois participants se considèrent maintenant à risque de développer un problème et un autre considère avoir un problème de consommation, alors que ce n'était pas le cas lors de la première passation du questionnaire. Un autre jeune rapporte qu'il lui arrive de regretter d'avoir consommé. Un répondant

mentionne qu'il consomme afin de fuir ses problèmes et qu'il se dit d'accord pour faire des démarches dans le but de diminuer ou d'arrêter sa consommation.

Selon les intervenants, le fait que les jeunes aient pu à certaines occasions partager ouvertement sur leurs problématiques de consommation et être écoutés, leur a permis de prendre conscience de l'importance de leurs problèmes, des raisons, des motivations ainsi que des conséquences actuelles et futures de leur consommation. Tout en étant d'avis que la durée du projet (six mois) est trop restreinte pour pouvoir être témoin d'un arrêt complet de la consommation, plusieurs intervenants considèrent qu'une majorité des jeunes participants ont évolué par rapport à leur problématique de consommation.

Enfin, il importe de considérer les données obtenues dans les questionnaires avec circonspection. Par exemple, au début du projet, cinq répondants se disaient d'accord pour entreprendre des démarches afin de diminuer ou arrêter leur consommation, mais se disaient en désaccord à la fin du projet, lors de la deuxième passation du questionnaire. Il est possible de poser l'hypothèse que les participants ont pu déclarer être prêt à entreprendre des démarche en début de participation afin de répondre aux exigences des parcours d'insertion dans lesquels ils ont été inscrits. En effet, pour être admis dans un plateau de travail, le participant doit démontrer sa motivation face à de telles démarches visant la diminution ou l'arrêt de consommation. De même, 5 répondants mentionnent avoir augmenté leur consommation de drogue ou déclarent continuer à consommer avec abus, alors qu'ils ne rapportaient pas ce comportement dans le questionnaire administré en début de projet. À l'inverse, un participant affirme consommer une substance en particulier plusieurs fois par semaine au moment de la première passation du questionnaire, alors qu'il affirme n'avoir jamais consommé de cette même substance lors de la deuxième passation.

De plus, puisqu'il s'agit de questions sur la consommation et les saines habitudes de vie, il peut sans doute se produire un phénomène de désirabilité

sociale qui réfère à la tendance qu'ont les personnes à répondre ce qui est approuvé socialement (Gagné et Godin, 1999).

5.2- Favoriser la mise en œuvre de stratégies visant l'adoption d'un mode de vie sain chez les participants

Ce second objectif se décomposait en trois sous-objectifs mesurables associés à 1) la réduction des conduites alimentaires néfastes, 2) l'expérimentation de nouvelles activités de loisirs et 3) la pratique régulière d'activités physiques.

Nous n'avons pu obtenir des données au sujet des conduites alimentaires que pour cinq des 28 participants au projet. Les données obtenues montrent que les participants étaient plus nombreux à adopter une alimentation plus nutritive à la fin du projet plutôt qu'au début, parfois en ajoutant plus de fruits et d'aliments nutritifs, ou en éliminant les mets préparés. La consommation de boissons énergisantes a également diminué pour un participant, passant de quatre ou cinq, à une, deux ou trois boissons par semaine. Une diminution importante de la consommation d'aliments vides (tel que des croustilles et sucreries) est notée pour un participant. À l'inverse, trois jeunes ont augmenté leur consommation d'aliments vides et un autre a augmenté sa consommation de boissons énergisantes.

Les intervenants, pour leur part, affirment que si les participants n'ont pas des comportements alimentaires exemplaires dans leur vie de tous les jours, ils sont d'avis que le projet leur a permis d'acquérir de nouvelles connaissances à ce sujet et les a sensibilisés davantage. Une attention particulière a été portée tout au long du projet, à discuter de saine alimentation avec les participants. Ainsi, selon les intervenants rencontrés, les activités ont pu faire connaître d'autres façons de s'alimenter, puisque les repas à leur disposition étaient nutritifs et majoritairement appréciés des participants.

Les données des participants ayant répondu au questionnaire sur la pratique régulière d'activités physique ont montré que l'entraînement physique (chez soi ou en salle) a été effectué davantage en début qu'en fin de participation. À ce titre, certains intervenants et responsables des entreprises d'insertion dans lesquelles le projet prenait place ont mentionné que le travail effectué par les jeunes pouvait être exigeant physiquement, ce qui peut expliquer en partie la diminution rapportée de la pratique de l'entraînement physique. Dans les questionnaires concernant la pratique d'activités de loisir et d'activités sportives, il a été possible de constater une augmentation de la variété, de la fréquence et du temps accordé aux loisirs chez trois répondants. Il en va de même pour les activités sportives, soit une augmentation chez trois répondants. Parmi les participants ayant rempli le questionnaire, un seul rapporte une diminution importante de la diversité des activités de loisir et une diminution de la pratique d'activités sportives.

Finalement, quelques changements ont été notés au niveau de certaines habitudes de vie : quatre jeunes ont augmenté leur consommation de cigarette, un autre l'a diminuée, tandis qu'elle est demeurée la même pour quatre participants (deux étant non-fumeurs).

CONCLUSION

Le faible taux de réponses aux questionnaires sur les connaissances, les habitudes de consommation, la pratique d'activités physiques/de loisirs et les conduites alimentaires ne nous permet pas d'aller très loin dans nos affirmations sur le degré d'atteinte des deux premiers objectifs du projet (sensibilisation des participants aux conséquences néfastes de l'usage de drogues et mise en œuvre de stratégies visant un mode de vie sain). De même, puisque nous n'avons pas pu récolter de données au sujet de l'objectif visant le développement de l'expertise des intervenants jeunesse de Portneuf (objectif 3) nous ne pouvons nous prononcer sur le degré d'atteinte de celui-ci.

Par contre, les résultats de 2010-2011 nous ont permis d'en apprendre davantage sur la mise en œuvre du projet, l'arrimage avec les partenaires, l'engagement des différentes ressources associées et les premières activités et initiatives générées par le « Projet d'activités préventives ».

Par ailleurs, bien que les résultats obtenus soient trop partiels cette année pour porter un jugement d'ensemble sur l'atteinte des objectifs visés par le « projet d'activités préventives », il sera intéressant de les comparer avec ceux que nous obtiendrons au cours des deux prochaines années.

Annexes

A1. Sommaire de la démarche d'évaluation

#	Instrument / Procédure	Répondants					Moment			
		Membres TAPJ	Coord. Chant	Resp.	Interv.	Jeunes	Début	Milieu	Chaque semaine	Fin
1	Fiche de rapport d'atelier				X				X	
2	Guide d'entrevue avec les intervenants				X			X		
3	Fiche signalétique				X		X			
4	Procédure de conservation et d'accès à la documentation			X			X			
5	Guide d'entrevue sur fonctionnement général			X			X			X
6	Questionnaire sur satisfaction au projet					X		X		
7	Guide d'entrevue sur satisfaction					X		X		X
8	Guide d'entrevue sur satisfaction		X		X					X
9	Questionnaire sur connaissances sur les drogues					X	X			X
10	Questionnaire sur consommation des drogues					X	X			X
11	Outil de mesure sur conduites alimentaires/activités				X		X	X		X
12	Questionnaire d'appréciation des activités					X			X	X
13	Questionnaire connaissances sur problématique toxicomanie	X					X			X
14	Questionnaire d'auto-appréciation des compétences		X	X						X
15	Guide d'observation des rencontres des coordonnateurs de chantiers		X					X		X

A2. Recommandations

- **Recommandations au sujet des activités :**

- Tenir deux expériences d'aventure thérapeutique, une en milieu de projet, qui permet de créer un lien et de se préparer pour la seconde expédition et une autre de plus grande envergure à la fin, pour laquelle les jeunes se préparent tout au long du projet. (n.b : un intervenant propose que l'expédition dure plus de cinq jours pour de meilleurs résultats).
- Mettre en place un projet lié à la sécurité alimentaire: par exemple, les jeunes vont travailler chez des agriculteurs, qui leur remettent des denrées en échange. Ils vont ensuite faire une cuisine collective.
- Organiser un atelier sur la nutrition pour apprendre à faire une épicerie adéquate avec un petit budget.
- Mettre en place des ateliers de préparation de repas simples et nutritifs.
- Permettre des journées d'immersion dans des milieux de travail choisis par les jeunes.
- Diminuer autant que possible les activités passives car beaucoup quittent avant la fin
- Augmenter les activités sportives
- Impliquer et consulter les participants dans le choix des activités (pour augmenter la participation et la motivation).

- **Recommandations générales :**

- Instaurer une meilleure planification à l'horaire des activités avant le début des projets.
- Au besoin, effectuer un suivi plus serré des intervenants dans leur rôle et responsabilités au sein du projet.
- Impliquer les coordonnateurs dans l'embauche d'intervenants.
- Dès le départ, mettre plus d'emphasis sur la mise en place d'un projet d'avenir pour le jeune une fois la période de travail terminée.
- Mettre plus d'emphasis sur une démarche claire au niveau de la consommation.

- Embaucher un intervenant associés au projet durant toute l'année afin qu'il gère le projet et mette en place des activités pour tous les groupes de participants.
- Présenter les différents instruments d'évaluation en début de projet et clarifier les rôles des responsables et des intervenants associés au projet en regard de l'évaluation.
- Dans le cas où il y a un remplacement entre deux intervenants, s'assurer que la transition entre les deux se fasse bien, donner l'occasion aux deux intervenants de discuter de ce qui a été fait et de ce qu'il faut faire pour la suite.

Bibliographie

- Centre québécois de lutte aux dépendances (2006). Drogues, savoir plus, risquer moins.
- Gagné, C. et Godin, G. (1999). Les théories sociales cognitives: guide pour la mesure des variables et le développement de questionnaire. Groupe de recherche sur les aspects psychosociaux de la santé. Québec, Université Laval
- Landry, M., Lamarche, P., Boilard, J. et Nadeau, L. (1994). Alcoolisme et autres toxicomanies. Dans Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 179-195.
- Laventure, M., Boisvert, K. et Besnard, T. (2010). Programmes de prévention universelle et ciblée de la toxicomanie à l'adolescence : recension des facteurs prédictifs de l'efficacité. *Drogues, santé et société*, 9(1), pp. 121-164.
- Santé Canada, (2007). Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC). Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens Consommation d'alcool et de drogues par les jeunes.
- Statistique Canada (2009). (ELNEJ) Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes - Matériel d'enquête pour la collecte des données 2008-2009, Cycle 8, Livre 2, Questionnaires du jeune.
- Varis, D.D., Lefebvre, D. et Grant, B.A. (2005). Les unités de soutien intensif (USI) pour les délinquants toxicomanes ou alcooliques sous responsabilité fédérale : analyse des répercussions. Service correctionnel Canada.